

L'Actualité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 52

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

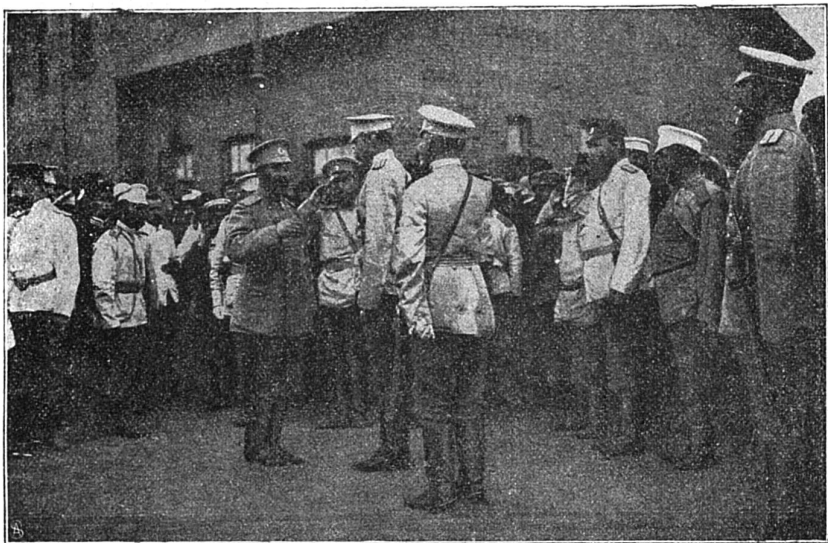
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ACTUALITÉ



Le général Kouropatkine donne des ordres

Kouropatkine donne des ordres. —

On a accusé le haut commandement russe en Mandchourie d'incapacité dans la conduite des opérations militaires. Qu'y a-t-il de vrai dans ces bruits de démoralisation, de jalousies, de rancunes et de haines qui déchiraient l'armée russe sous le feu de l'ennemi? Il apparaît cependant sous un jour très cru que l'action de la coterie d'Alexeïef n'a pas été étrangère aux nombreux revers des armes russes.

Une fête internationale d'enfants à l'Exposition de Saint-Louis. —

A l'exposition de Saint-Louis, on a pu remarquer quantité de représentants de beaucoup de tribus à demi-civilisées ou encore à l'état sauvage venues de tous les points de la terre. Il était donc possible aux visiteurs curieux et avides du nouveau, de jeter un coup d'œil dans la vie intime et de chaque jour de ces différentes peuplades asiatiques et africaines pour la plupart, ainsi que de se former une légère idée de leur industrie et de l'état de civilisation dans lequel

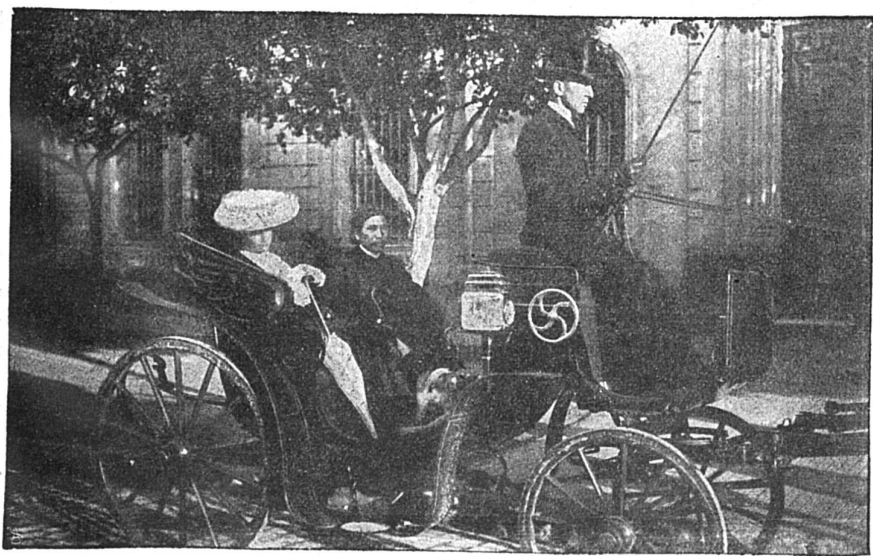
elles se trouvaient. Plusieurs de ces représentants exotiques étaient venus à St-Louis avec leur famille entière. Ce fut réellement une bonne idée que celle de réunir tous ces enfants si différents de langage et de mœurs, en une fête commune où les jeux et les amusements de toutes sortes ne firent pas défaut, et où les friandises et les rafraîchissements ne furent pas oubliés. Malgré ce contraste étrange de caractères et d'habitude, tout se passa mieux qu'on aurait pu le supposer.



Une fête internationale d'enfants à l'Exposition de Saint-Louis

Le mariage d'un prince Annamite avec une Française. —

La France avait déjà conquis le royaume du prince Ham-Nghi, fils du prince Kjan-Thai-Knong, qui était lui-même vingt-sixième fils du roi Thion-Tu.



L'ex-roi d'Annam Ham-Nghi et sa fiancée, M^{lle} Laloë, à Alger

Malgré cette longue succession, le prince Ham-Nghi fut dépossédé de son trône, dut quitter son pays, et le gouvernement français lui fixa Alger comme séjour. Là, le prince victime se conduisit avec autant de dignité que de résignation comprenant bien qu'il était une victime de la politique et que la France ne nourrissait contre lui aucune pensée de haine personnelle.

Et l'âge d'homme étant venu, le prince a choisi la compagne de sa vie parmi les jeunes filles qu'il fréquentait à Alger: c'est M^{lle} Marcelle Laloë, fille d'un président de chambre à la cour d'appel d'Alger. Cette photographie vous les montre au moment de leurs fiançailles.

Le prince s'est marié en costume national de soie noire, ses cheveux enroulés dans un foulard de soie violette. M^{lle} Laloë avait une robe de mousseline de soie blanche avec volant de point d'Angleterre. C'est M. Altairac, maire d'Alger, qui a célébré le mariage civil.